

FICHE D'IDENTITE DE LA QUALIFICATION VALIDEE

TITRE DE LA QUALIFICATION : Technicien régleur sur tours automatiques multibroches

OBJECTIF PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION VALIDÉE (défini en termes de «être capable de»)

Le titulaire doit être capable de : - analyser, interpréter et comprendre un plan de pièce ; - connaître la cinématique spécifique à ce type de machine. (Ce procédé permet la réalisation de pièces ouvragées et complexes à grande production) ; - maîtriser la pratique de l'affûtage propre à la profession : - des outils à charioter, à tronçonner, à foncer (de forme à profil constant, à coupe radiale ou tangentielle) etc..., de l'outillage de perçage (forets, mèches à canon, mèches étagées, ...) ;
- savoir élaborer une gamme d'usinage et calculer la production selon les fabrications ; - savoir mettre en place les cames ou les rapports gradués de cames ; - monter les outils et les équipements et régler la machine ; - contrôler spécifiquement les fabrications mises en oeuvre ; - utiliser les moyens de contrôle destinés à respecter la QUALITE.

EPREUVE DE QUALIFICATION

Contrôle final :

Epreuves générales et professionnelles	Durée	Coefficient	Note éliminatoire inférieure : /20
a) Régleur sur tours automatiques multibroches - Technologie - Affûtage - Montage réglage de la cinématique	2 h 2 h 20 h	3	12
1 - A l'issue du montage, le candidat met sa machine en production pendant cinq minutes afin de la stabiliser ; il peut effectuer toutes les modifications utiles.			
2 - Sous la surveillance du jury, il fournit alors une production d'environ 150 pièces.			
3 - Le jury évalue la qualité du montage, relève le nombre et la nature des interventions et prélève les six dernières pièces (une pièce de chaque broche).			
b) Etude de gamme d'usinage. Calcul de production	6 h	2	12
c) Métrologie contrôle	1 h 30	1	8

Mémoire avec soutenance :

— Objectif :

— Thème :

— Durée de la préparation :

— Conditions de soutenance :

— Critères d'appréciation de la soutenance :

Autres :

L'épreuve de montage réglage permettra de vérifier le savoir faire de l'intéressé sur le matériel spécifique à son entreprise d'accueil.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats déclarés admis à l'issue des différentes épreuves de qualification seront ceux qui obtiendront la note globale de 12/20.

OBSERVATIONS